

#### COMITÉ FRANÇAIS DES TRADUCTEURS INTERPRÈTES PRÈS LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

Compagnie affiliée à l'UCECAAP et au CNCEJ www.cfticaap.org

# FORMATIONS SPÉCIFIQUES DES TRADUCTEURS-INTERPRÈTES INSCRITS AU CFTICAAP ANNÉE 2020

Le Comité des traducteurs-interprètes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence a l'honneur de vous informer des 3 modules de formation pour l'année 2020 qu'il organise pour les experts inscrits à jour de leur cotisation.

Le bulletin d'inscription 2020 sera disponible à partir de décembre 2019 sur le site www.cfticaap .org (rubrique documentation).

# Composition du bureau :

Présidente : Anke OLDENBURG Mail : ao@anke-oldenburg.eu

Vice-Présidente : Roselyne BELLEPAUME

Mail: roselyne.bellepaume@orange.fr

Secrétaire : Olivier JACQUOUTON Mail : olivier.jacquouton@sfr.fr

Secrétaire : Eliane Alice WENDLING

Mail:wendlingel@wanadoo.fr
Trésorier : Alain WENDLING

Site internet: www.cfticaap.org

### Le vendredi 7 Février 2020 à Marseille

# La formation se déroulera : Faculté de Droit Paul Cézanne, 110-114 La Canebière 13001 Marseille

\* Cette formation aura lieu sur la journée entière à la fois pour les interprètes et les traducteurs.

9H30 À 12H THÈME: LE PARQUET

14H À 16H30 THÈME: LE JUGE D'INSTRUCTION

Emargement 1/2 heure avant le début de chaque formation.

#### Le vendredi 13 Mars 2020 à Toulon

La formation se déroulera : Faculté de Droit 35, Rue Alphonse Daudet 83056 Toulon

10H À 12H THÈME: ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

14H À 16H30 THÈME: LA POLICE DE L'AIR ET DES FRONTIÈRES (PAF). Cette formation s'adresse aux membres inscrits au CFTICAAP et aux postulants du centre de formation de l'UCECAAP.

Emargement ½ heure avant le début de chaque formation.

### Le vendredi 10 Avril 2020 à Nice

# La formation se déroulera : Hôtel West End 31, Promenade des Anglais 06000 Nice

\* Cette formation aura lieu sur la journée entière à la fois pour les interprètes et les traducteurs.

9H30 À 12H THÈME: LE PARQUET

## 14H À 16H30 THÈME: LE JUGE D'INSTRUCTION

Ce module est la reprise de la journée du 7 Février 2020 à Marseille et s'adresse aux inscrits qui n'ont pas assisté au module de Février à Marseille.

Emargement ½ heure avant le début de chaque formation.

Nota: L'adhésion au CFTICAAP (125 €) est à envoyer au secrétaire Olivier Jacquouton, Résidence La Rouvière, Bât D1, 83bd du Redon 13009 Marseille, de préférence en début d'année et avant le 30 Juin 2020. Ne peuvent

participer aux formations que les membres à jour de leur cotisation. Les attestations de présences aux formations spécifiques sont émises par l'UCECAAP.

L'adhésion complémentaire au centre de formation de l'UCECAAP (75€) est à envoyer séparément à l'UCECAAP 9 rue Francis Davso 13001 Marseille.

Les modules complémentaires obligatoires à suivre dans le cadre de la formation quinquennale sont spécifiés dans la plaquette générale de l'UCECAAP- www.ucecaap.com

\* Nous attirons particulièrement votre attention sur le changement du déroulé de la journée de formation par rapport aux années passées. Les deux thèmes présentés seront communs aux interprètes et aux traducteurs.

COMITÉ FRANÇAIS DES TRADUCTEURS INTERPRÈTES PRÈS LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE Compagnie affiliée à l'UCECAAP et au CNCEJ www.cfticaap.org